

Compte rendu de la réunion du conseil d'établissement de l'École polyvalente La Pocatière tenue le 18 juin 2018 à 19 heures.

Présences :

Patricia Smyth, présidente  
Magali Emond, vice-présidente et représentante du comité de parents  
Martine Jean, trésorière et substitut au comité de parents  
Line Garceau, représentante des professionnels  
Marie-Ève Pelletier, représentante du soutien  
Denis Bastille, enseignant  
Yannick Beauvais, directeur  
Danielle Lévesque, secrétaire

Absences :

Karine Soucy, parent  
Marie-Josée Bérubé, parent substitut  
Jean-Philippe Dionne, enseignant  
Nancy Milliard, enseignante  
Thomas Leclerc, élève

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum**

Madame Patricia Smyth souhaite la bienvenue à tous. Il y a quorum.

**2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté par Nancy Milliard avec les changements suivants :

Points pour adoption : rapport annuel (finaliser). Enlever «finaliser» et mettre «information» à la place.

Points pour approbation : ajout de 2 dérangements pédagogiques.

**3. Lecture et adoption du compte rendu du 7 mai 2018**

Le compte rendu de la rencontre du 7 mai est accepté par Magali Émond avec les modifications suivantes :

Point 8a) «L'affichage du poste» au lieu de «Le poste» de direction adjointe se termine mercredi 9 mai.

Point 8b) ... monsieur Antoine Déry fut «engagé» au lieu de fut «nommé» directeur général...

**4. Suivi au plan d'action**

Aucun suivi.

**5. Points pour adoption**

Budget annuel 2018-2019 :

M. Beauvais nous explique que le budget annuel sert aux opérations courantes de l'école. Ce budget appelé budget de base sera d'environ 60 600\$. Il varie selon l'effectif scolaire au 30 septembre.

Magali Émond propose l'adoption du budget école 2018-2019.

## 6. Points pour approbation

### Rentrée scolaire 2018-2019 :

29 août avant-midi : accueil des 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire, PAI, FPT et FMS.

29 août en soirée : rencontre avec les parents de nos élèves de 1<sup>re</sup> secondaire.

30 août avant-midi : accueil des élèves de 1<sup>re</sup> secondaire et de PCA.

31 août : début des cours pour tous incluant les élèves de la classe CAF.

### Fête de la rentrée :

La fête de la rentrée se tiendra le vendredi 7 septembre en après-midi.

Avant-midi : 2 cours réguliers

Midi : dîner hot dog et blé d'inde

14h : partie de football (pas de cours en après-midi)

### Code de vie (agenda) :

Il n'y a pas eu de modifications majeures au code de vie pour l'an prochain par rapport à la tenue vestimentaire et à l'utilisation du cellulaire. Celui-ci étant toujours interdit dans l'école, sauf lors d'occasions spéciales.

Le conseil d'établissement recommande que ces 2 règlements (tenue vestimentaire et utilisation du cellulaire) soient adaptés à la mode de 2018.

### Frais chargés aux parents 2018-2019 :

Les frais chargés aux parents resteront sensiblement les mêmes (70\$ maximum par élève) que cette année. Contrairement aux années antérieures, le cadenas ne sera pas chargé aux parents. Il sera facturé en cas de perte ou de bris uniquement. Nous ne pouvons plus demander des frais d'inscription de 30 \$.

### Utilisation des locaux (camp de jour) :

Certains locaux de l'école seront utilisés par le camp de jour (juin à mi-août) et par le camp d'anglais (semaine du 17 août).

### Bilan des principales mesures budgétaires 2017-2018 :

M. Beauvais nous informe sur les dépenses en lien avec les diverses mesures budgétaires allouées cette année.

Le comité de répartition des ressources :

Les montants de ces mesures sont différents d'une année à l'autre.

La mesure «Composition de la classe» servira surtout pour l'enseignement ressource et pour l'aide donnée aux élèves du 2<sup>e</sup> cycle. Cette mesure a servi, entre autres, à payer Julie Massé-Morneau du 12 mars au 22 juin pour son aide auprès des élèves du 2<sup>e</sup> cycle en mathématique. La mesure «Suivi PI» est utilisée pour le 1<sup>er</sup> cycle.

Résolution pour le MAO :

Le conseil d'établissement autorise le transfert du montant de 1000\$, reçu en don par la compagnie Technologies Lanka, dans le budget MAO.

Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2017-2018 :

M. Beauvais nous explique le bilan final du plan de lutte contre l'intimidation. Une seule bagarre a eu lieu et il y a eu une agression non voulue à Noël. Voir copie jointe.

Madame Martine Jean adopte tous ses points.

Deux dérangements pédagogiques :

11 octobre 2018 à 14h30 : MADD Canada

L'activité s'adresse à tous les élèves. Il sera surtout question de l'impact du Cannabis.

29 janvier 2019 à 14h : David Gaudreau, slammer

L'activité s'adresse aux élèves du régulier de 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire. Elle sera présentée à la salle André-Gagnon.

Les 2 dérangements pédagogiques sont approuvés par Nancy Milliard.

**7. Points pour consultation**

Aucun point

**8. Points pour information**

a) De la direction

Bilan organisation scolaire 2018-2019 :

Pas de changement du nombre de groupes depuis notre dernière rencontre.

Concernant les professionnels, M. Jacques Lévesque prenant sa retraite, son poste sera aboli. Pierre-Alexandre Dumont-Saucier travaillera 5 jours/semaine à l'école polyvalente La Pocatière à partir de l'année prochaine. Lucien Briand agira seulement au primaire.

Madame Kathy Fortin, directrice adjointe, entrera en fonction le 15 août 2018.

Nouvelle concentration – tennis :

Beaucoup d'élèves se sont inscrits à cette concentration. Une sélection de joueurs sera faite par M. Jean-Philippe Dionne, responsable de cette nouvelle concentration.

b) De la représentante au comité de parents

La dernière rencontre du comité de parents a eu lieu le 5 juin.

Les gagnants du programme de bourse seront connus cette semaine dans un communiqué de presse envoyé par le comité de parents.

c) De la trésorerie

Chaque membre qui ne l'a pas encore fait remet son compte de dépenses à la trésorière.

d) Des élèves

Thomas est absent.

e) Des membres du personnel de l'école

L'activité «Trouver votre couleur» s'est déroulée le 17 avril telle que prévue, malgré les mauvaises conditions atmosphériques. Nos élèves n'ont pu y participer faute de transport scolaire, mais certaines écoles y sont allées quand même.

Gouvernement étudiant pour 2018-2019 :

Vingt jeunes feront partie du gouvernement étudiant l'an prochain.

Le Grand Défi Pierre Lavoie fut très apprécié des jeunes. À refaire.

L'Harmonie et le Stage Band ont reçu plusieurs prix pour leurs prestations à New York et en Pennsylvanie.

Le 9 juin s'est déroulé la Course de l'Anse. Il y a eu 425 inscriptions. Cette année, il y a eu moins de coureurs provenant de Rivière-Ouelle et de Montmagny, ceux-ci participant déjà aux courses dans leur localité respective.

Session d'examens :

Le fonctionnement est lourd et stressant pour les élèves.

Les élèves pouvant être hors-classe devraient l'être pour toute la session.

**9. Correspondance**

Aucune.

**10. Autres sujets**

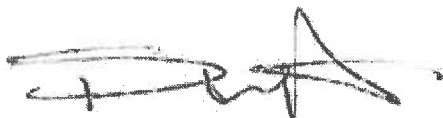
Rien à signaler.

**11. Parole au public**

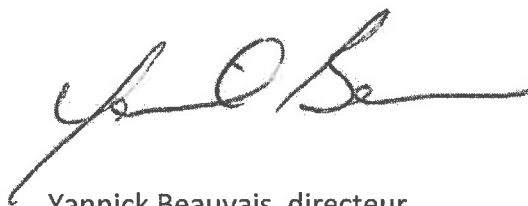
Aucune.

**12. Levée de la séance**

La levée de la séance est proposée par Denis Bastille à 21h00.



Patricia Smyth, présidente



Yannick Beauvais, directeur